

Avis adopté

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste
au service de la démocratie*

Outre-mer

La révolution numérique est sans nul doute source de progrès. Toutefois, si les transformations techniques ont bouleversé la façon dont les uns communiquent avec les autres, ces changements entraînent aussi désinformation, haine, voire même harcèlement ou menace.

Car, l'information est désormais partout ; pas seulement sur les télévisions mais entre nos mains lorsque chacun consulte son téléphone et son ordinateur. Fini le temps où on courait le matin chez notre marchand de journaux pour obtenir les dernières nouvelles. Mais sommes-nous pour autant mieux informés qu'avant ? La possibilité offerte à tous de diffuser des informations sur les réseaux sociaux suscite interrogations et même des peurs avec le phénomène des fake news.

Le phénomène de désinformation a pris une telle ampleur que les instances internationales (l'Assemblée générale des nations unies et le Conseil des droits de l'homme) ont appelé les États à travers une résolution à trouver des solutions pour protéger la liberté d'expression au sens de l'article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Cet avis remet en relief la crise de la presse et plus globalement des médias s'il en était besoin tant les rapports et les commissions d'enquête se succèdent. Cependant, non seulement il rappelle que la presse quotidienne est en crise mais que ce modèle est à bout de souffle et de plus en plus concurrencé.

Dans un tel contexte, les médias doivent retrouver leur vocation originelle. Il s'agit de « l'obligation d'informer, d'éduquer, de divertir, de proposer une programmation diversifiée et pluraliste qui reflète la diversité de la société française ».

Dans les Outre-mer et aujourd'hui encore, les ultramarins déplorent toujours la décision de supprimer la chaîne France Ô. Au-delà des audiences, son utilité de service public devait primer. Car cette chaîne publique était non seulement un outil de

promotion et de valorisation de la diversité des Outre-mer mais un formidable instrument pour faire taire discriminations et discours stéréotypés sur les Outre-Mer.

De plus, comme dans l'Hexagone, la situation du secteur de la presse écrite dans l'ensemble des territoires ultramarins est particulièrement inquiétante. On assiste depuis plusieurs années à une crise sans précédent marquée par une succession de dépôts de bilan, de redressement ou de liquidation judiciaire.

De La Réunion (avec le Quotidien de La Réunion qui est à vendre, le JIR qui est en redressement) aux Antilles (où France Antilles est en convalescence) en passant par le Pacifique (avec les Nouvelles de Calédonie en liquidation et la fin de la Dépêche de Tahiti), le quotidien papier vit ses dernières heures ou ont purement disparu.

Le groupe des Outre-mer a voté l'avis.